

POSTULAT

TERRAIN POUR GENS DU VOYAGE

L'année passée, à la suite de commentaires intolérables à l'endroit des Gens du Voyage par certains de nos habitants, j'avais fait une interpellation pour inciter la Municipalité à éviter de tels débordements en prenant les devants et en créant dans le district un terrain d'accueil, équipé de facilités sanitaires, pour les Gens du Voyage.

Suivant la presse, la Municipalité avait pris contact avec le préfet pour trouver une solution à ce problème récurrent, à la suite de la colonisation du parking de la Vuarpillère par des caravanes au mois de juin de cette année. La Municipalité « s'était échaudée », paraît-il, et avait pris des mesures pour en interdire l'accès aux Gens du Voyage. Ni « Nyon ni les autres communes du district ne souhaitent créer un lieu d'accueil pour les Gens du Voyage » comme l'expliquait à la presse la Municipale de la Police, jetant de l'huile sur le feu en se prévalant d'une occurrence malheureuse d'il y a quelques quinze ans à Colovray. Je n'ai entendu aucune intention des responsables politiques des aires de transit de Rennaz et de Payerne de fermer ces dernières pour incivilités et dégradations causées par les occupants. S'il n'y a pas de problèmes dans ces deux aires, cela veut bien dire que Nyon, principalement, et les autres communes de la Côte, n'ont pas la volonté politique, sans l'avouer devant le conseil communal d'ailleurs, de créer une troisième place de repos dans l'ouest du canton comme il est souhaitable. La Municipalité de Nyon peut faire un pas dans la bonne direction. Je l'incite donc à trouver rapidement un terrain de repos, en conjonction avec les autorités cantonales, afin d'éviter un renouvellement des problèmes liés au camping sauvage et à l'éviction, négociée ou pas, des Gens du Voyage. Ce terrain, équipé en conséquence devrait être à même d'accueillir ces visiteurs dès l'année prochaine. Un règlement adéquat devrait être mis en place et soumis à la signature de chaque groupe de nouveaux arrivants. Un suivi par la municipalité, avec les campeurs, devrait aussi être entrepris.

Ce postulat vient à point puisque le lundi 27 août 2012 un nouveau campement sauvage a débuté au Cossy, avec tous les désagréments, récriminations qui peuvent amener à des exacerbations parmi la population nyonnaise. De Nyon, d'où ils ont été expulsés, les campeurs du voyage se sont rendus, en septembre, dans plusieurs communes de la Côte, pour y être délogés sitôt après. Les quolibets racistes ne font que grimper dans l'audimat de la population et créent une situation malsaine.

Cette situation perdurera tant qu'une place de campement adéquate n'est pas créée.

Jean Bischofberger

Déploiement de la fibre optique en Suisse

Pour permettre le développement des services et applications proposés sur l'internet, la rapidité et la capacité du réseau doivent continuellement augmenter. La technologie actuelle ne suffira plus à long terme. Le déploiement de la fibre optique jusque dans les entreprises et dans les ménages doit permettre de relever le défi de la société de l'information de demain. Le terme "Fiber to the Home" (FTTH) désigne justement le réseau de télécommunication qui amène la fibre optique jusque dans les foyers ou les entreprises.

Fibre optique: rapidité et capacité augmentées

Pour se connecter à l'internet, les ménages en Suisse peuvent choisir actuellement entre brancher leur modem sur la prise téléphonique ou sur celle du télé réseau. Les informations passent alors par des fils de cuivre ou des câbles coaxiaux qui, certes, offrent déjà des performances appréciables mais qui ont des limites. La fibre optique permet elle de transmettre davantage de données simultanément et rapidement. En se connectant à l'internet par la fibre optique, il sera possible de regarder la télévision en haute définition sur son ordinateur tout en répondant à ses courriels, en téléchargeant une vidéo ou encore en jouant en ligne. La fibre optique se déploie déjà en Suisse. Même si les ménages ne peuvent pas encore en profiter, elle est utilisée pour les communications sur le réseau à grande distance, pour le raccordement d'éléments situés en amont sur le réseau de raccordement (répartiteurs) et pour la desserte de grandes entreprises ou d'immeubles commerciaux.

Coordination

Pour amener la fibre optique dans les ménages, de gros travaux sont nécessaires. Dans nombre d'endroits, il faudra creuser une tranchée pour y enterrer les câbles. D'autre part, l'infrastructure devra être installée d'une part chez le fournisseur et d'autre part chez le consommateur final. Pour tenter d'éviter que chacun ne fasse cavalier seul, la Commission de la Communication (ComCom) et l'Office fédéral de la communication (OFCOM) ont pris l'initiative de réunir tous les acteurs de la branche (entreprises de télécommunication, fournisseurs d'électricité, câblo-opérateurs et propriétaires d'immeubles) pour définir les conditions cadre permettant un développement coordonné du réseau de fibre optique.

Résultats concrets

Les quatre groupes de travail mis sur pied ont permis d'atteindre des résultats concrets et d'édicter une série de recommandations. Ainsi le matériel à utiliser a été défini, de manière à permettre au consommateur final de changer facilement de fournisseur. Tous se sont par exemple accordés sur le type de prise à installer dans les foyers. Des efforts de standardisation au niveau de l'accès au réseau ont aussi amené des résultats concrets, garantissant ainsi aux opérateurs alternatifs un accès à la fibre optique. Les efforts ont aussi portés sur la définition des contrats entre les fournisseurs et les propriétaires d'immeubles, notamment pour permettre à la concurrence de jouer.